

REUNION DU MARDI 15 MARS 2016

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 18h 30mn, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents : Maurice BARBE. Luc NOLET. Olivier SAVARY. Philippe SODOYER. (adjoints). Thierry CORBERON. Danièle BROUIN. Xavier DUCHET. Denis LOROT. Xavier RATTE. Lénia HOUEL. Bruno DI BLAS. Damien GAUTHIER (conseillers municipaux).

Absents excusés : Florence CHAMON (pouvoir O.SAVARY). François TURCIN

Secrétaire de séance : Luc NOLET.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent.

Il est passé à l'ordre du jour.

Groupe scolaire

Les élus sont informés que suite à l'appel d'offres qui a été lancé pour la cour de l'école, la commission d'appel d'offres a ouvert les plis le jeudi 3 mars 2016, à 10h.

La CAO propose de retenir l'entreprise COLAS qui reste la moins disante après analyse.

Le conseil municipal entérine le choix de la CAO pour retenir l'entreprise COLAS, avec les options suivantes : parking en enrobé, pavage guidage PMR, mise en forme du terrain, clôture sur muret (par 13 voix pour et 1 abstention).

Informations diverses

Ecoles - G.ARNOUITS fait le compte-rendu du conseil d'école qui portait sur la modification des horaires et donc du planning des NAP. Au cours de ce conseil, les enseignants et les parents présents ont proposé que toutes les classes terminent à 15h 30mn.

La mairie a demandé le maintien des horaires actuels afin de prendre en compte les trajets en bus, l'organisation et le coût des NAP (personnel supplémentaire à prévoir) et le fait que cette modification entraînerait également un coût de garderie supplémentaire pour les parents.

Bâtiment – il est proposé aux membres de la commission de se réunir, le mardi 22 mars, à 18h 30mn.

Voirie – il est proposé aux membres de la commission de se réunir, le lundi 21 mars, à 18h.

Séance levée à 20h.